

PROTÉGER L'AVENIR

Plan stratégique
2009-2014



Le vaste territoire qui forme le corridor appalachien est d'une valeur écologique inestimable et constitue l'une des dernières régions sauvages à l'extrême sud du Québec. De grands massifs forestiers non fragmentés, montagnes, collines, milieux humides, marais, ruisseaux et plaines inondables y constituent l'habitat privilégié d'une flore et d'une faune abondante. De nombreuses espèces à grand domaine vital, telles que l'ours noir et l'orignal, ainsi que des espèces forestières dont la buse à épaulettes et la chouette rayée, trouvent dans cette région des habitats essentiels à leur survie. On y compte, de ce fait, une grande diversité d'oiseaux, de mammifères et d'amphibiens et reptiles.



En quelques chiffres...

- > Le Corridor appalachien couvre un segment de la chaîne des Appalaches d'une superficie de près de 3 000 km² situé dans le sud-est du Québec;
- > Ce territoire comprend certains des plus hauts sommets du Québec méridional tel le Sommet Rond (962 mètres d'altitude) dans le massif des monts Sutton;
- > On y dénombre 33 espèces fauniques et 68 espèces floristiques en situation précaire;
- > Plus de 90 % de ce territoire se trouve en terres privées;
- > Annuellement, ACA rencontre plus d'une trentaine de propriétaires fonciers intéressés par la conservation et réalise des inventaires écologiques sur une dizaine de propriétés;
- > ACA compte aujourd'hui 8 500 ha protégés à perpétuité et compte accroître la superficie à plus de 10 000 ha d'ici les prochaines années.



Mot de la présidente

Pour réaliser de grandes choses, il faut de la détermination et de la passion! C'est ce qui anime nos employés, les propriétaires fonciers, les membres affiliés, nos partenaires, donateurs et nombreux bénévoles qui se dévouent cœur et âme avec nous afin de préserver de véritables joyaux naturels. La richesse de notre magnifique région réside non seulement dans la splendeur de son patrimoine naturel, mais également dans le cœur de tous ces gens qui l'habitent, l'aiment et s'engagent à la protéger! Je leur offre toute notre reconnaissance.

Nous sommes heureux de vous présenter les grandes lignes de notre plan stratégique, fruit d'une vision partagée par les principaux intervenants du Corridor appalachien. Je tiens à remercier les membres du conseil d'administration, nos membres affiliés et nos employés qui ont participé aux nombreuses discussions et rencontres de réflexion qui ont mené à son élaboration.

Ce plan stratégique témoigne de la fierté qui nous habite et surtout de l'enthousiasme débordant du Corridor appalachien face aux projets escomptés pour l'avenir!

Marie-José Auclair



Mot de la directrice générale

Les mots suffisent peu à exprimer la satisfaction que j'éprouve à l'égard des réussites du Corridor appalachien et de ses partenaires et à la fierté de pouvoir y participer.

La qualité et la quantité de projets de conservation réalisés en région sont attribuables à une volonté concertée et unificatrice de la communauté d'agir avec respect et en toute humilité face à la nature. Notre motivation? Une passion collective pour le territoire unique des Appalaches du sud du Québec, pour sa diversité écologique et pour le bien-être de ses gens. Nous sommes portés par un désir d'action concrète et de résultats durables, voire impérissables!

Nos actions s'actualiseront au cours des prochaines années, mais notre vision se poursuivra telle qu'elle a toujours été, soit celle de protéger les trésors naturels de notre magnifique région. En espérant que cette lecture vous inspirera et vous donnera le goût de poursuivre votre collaboration au grand projet du Corridor appalachien!

Mélanie Lelièvre



Petite histoire de notre organisme

2000 : Trois passionnées de la nature, Louise Gratton, Francine Hone et Terri Monahan démarrent un ambitieux projet de conservation visant la protection du corridor naturel des Appalaches;

2001-2002 : le projet du corridor appalachien est parrainé par la Fiducie foncière de la Vallée Ruitter;

2001 : Conservation de la Nature Canada (CNC) achète une première propriété de 460 hectares dans les monts Sutton avec le soutien du Corridor appalachien;

2002 : le Corridor appalachien (ACA) devient un organisme distinct. Déjà neuf organismes locaux de conservation deviennent membres affiliés. Première donation de terrain dans les Monts Sutton par Victor et Elizabeth Allistone.

2003 : ACA obtient son statut d'organisme de bienfaisance en décembre et des bureaux sont ouverts à Sutton. L'équipe comprend un biologiste, un géographe et une directrice générale.

2004 : l'ancienne propriété Domtar située dans les monts Sutton est acquise par Conservation de la nature Canada avec l'aide du Corridor appalachien. Il s'agit de la plus grande transaction jamais effectuée par un organisme de conservation au Québec. Ce territoire deviendra, en 2009, la réserve naturelle des Montagnes-Vertes; Corridor appalachien reçoit le « Prix d'excellence en environnement de l'Estrie »

2005 : Premiers dons de servitude effectués par des propriétaires en faveur de fiducies foncières locales. Ces transactions reflètent l'engagement profond des propriétaires pour la conservation et le rôle important que jouent les organismes de conservation à l'échelle locale.

2006 : Tout en continuant de réaliser des projets de conservation, Corridor appalachien étend ses activités en fournissant aux municipalités son expertise sur les milieux humides, en initiant le volet des forêts exemplaires et en développant son partenariat avec les organismes du Vermont.

2007 : Deux postes au conseil d'administration sont créés et dévolus aux délégués nommés par les membres affiliés.

2008 : Corridor appalachien rafle le 1er prix de la catégorie «Conservation» des Prix canadiens de l'environnement.

2009 : Inauguration du projet de mise en valeur de la réserve naturelle des Montagnes-Vertes. Le Corridor appalachien compte maintenant une équipe de huit employés réguliers, bénéficie d'un budget d'opération annuel de 800 000 \$ et réalise une quinzaine de projets de conservation par année!

PROTÉGER

à perpétuité et mettre en valeur les milieux naturels
des Appalaches du sud du Québec



Nous visons l'augmentation des superficies protégées dans les noyaux de conservation, les zones tampons, les corridors naturels et les sites de haute diversité biologique par le biais d'ententes de conservation. Nos efforts s'orientent également vers la protection des forêts, des milieux naturels et de la biodiversité dans son ensemble, et le développement de projets de mise en valeur et d'intendance des propriétés protégées.



Quelques réalisations

- > Depuis la mise en œuvre du projet de conservation du Corridor appalachien, la superficie protégée à perpétuité en terre privée est passée de 400 ha à plus de 8 500 ha en 2009;
- > Près de 60 propriétés sont protégées;
- > Depuis 2002, ACA a conclu ou contribué à conclure des ententes avec 46 propriétaires, et a produit 55 inventaires écologiques pour identifier les zones à protéger et les usages prohibés.

Quelques pistes d'action


- > Conclusion d'ententes de conservation de 2 500 ha dans les deux principaux massifs forestiers;
- > Conclusion d'ententes de conservation de 2 000 ha dans d'autres blocs forestiers, habitats fauniques ou floristiques, écosystèmes forestiers exceptionnels et milieux humides;
- > Protection de l'habitat de la tortue des bois, du faucon pèlerin et du ginseng à cinq folioles;
- > Suivi des espèces à statut particulier et participation aux travaux des équipes de rétablissement.

Saviez-vous que...

... plusieurs options de conservation s'offrent aux propriétaires fonciers? Vente, don de la propriété ou d'une partie de celle-ci, entente de conservation avec un organisme de conservation et désignation de propriété à titre de réserve naturelle sont au nombre des choix possibles.

SOUTENIR

les forces du milieu en matière de conservation



Élément clé dans le succès de la mise en œuvre du projet du Corridor appalachien: le partenariat avec l'ensemble des acteurs de la conservation. Nous tenons compte des priorités de nos membres affiliés et de nos partenaires dans la planification des projets de conservation. Nous conseillons et offrons notre expertise scientifique et légale à nos membres affiliés et aux autres intervenants du milieu, et nous favorisons l'émergence de nouveaux groupes de conservation dans les secteurs sous-représentés.



Quelques réalisations

- > Soutien actif à la mise sur pied de trois groupes de conservation depuis 2002;
- > Plus de 600 000 \$ investis directement dans la planification et la réalisation de projets de conservation avec nos membres affiliés.

Quelques pistes d'action

- > Fournir un programme de formation répondant aux besoins de nos membres affiliés;
- > Bonifier la documentation et les outils de travail et en assurer la diffusion auprès de nos membres affiliés;
- > Contribuer à la mise sur pied d'un nouveau groupe local de conservation;
- > Participer aux démarches d'organismes nationaux pour favoriser la conservation volontaire en terre privée.

ACQUÉRIR

et partager des connaissances pour mieux cibler les priorités

L'acquisition de connaissances est une étape essentielle à la démarche du Corridor appalachien. Elle permet non seulement de mettre en lumière nos priorités d'action mais aussi de mieux comprendre notre milieu, de justifier nos activités auprès des partenaires financiers et de sensibiliser la population à l'importance de protéger les habitats naturels.



Photo © Jean Gaudet

Quelques réalisations

- > Inventaires écologiques sur 110 propriétés pour répertorier les milieux naturels, les espèces fauniques et floristiques fragiles;
- > Identification des sites prioritaires à préserver sur le territoire du Corridor appalachien;
- > Caractérisation et délimitation de milieux humides en partenariat avec des municipalités.

Quelques pistes d'action

- > Développer nos compétences dans la désignation de corridors fauniques;
- > Faire le diagnostic des cours d'eau prioritaires et des espèces associées pour leur conservation;
- > Caractériser les habitats et les stratégies de conservation pour des espèces fragiles n'ayant pas encore fait l'objet d'un suivi;
- > Enrichir nos connaissances en matière de législation et d'application des bourses et crédits carbone.

Saviez-vous que...

la stratégie de conservation du Corridor appalachien se base sur le design d'aires protégées et sur les principes de la biologie de la conservation? Ce design comporte : un noyau de conservation suffisamment grand pour assurer la survie des espèces représentatives de tous les écosystèmes, des zones tampons permettant un certain nombre d'usages à faible impact, et des corridors reliant les noyaux de conservation afin de maintenir la connectivité entre les populations animales et végétales.

INFORMER

et sensibiliser à l'importance du patrimoine naturel

Afin de rallier la communauté à nos objectifs, nous nous efforçons de sensibiliser les propriétaires terriens, les organismes, les instances municipales et régionales, ainsi que le grand public à l'importance et aux moyens de conserver les milieux naturels et les espèces à statut particulier.



Quelques réalisations

- > Ateliers, présentations, conférences sur toute une gamme de sujets;
- > Création de fiches techniques sur divers sujets et d'une trousse d'information à l'intention des propriétaires de milieux humides;
- > Rédaction d'articles dans des journaux de la région, revues et magazines spécialisés;
- > Bulletin d'informations *Nouvelles du Corridor appalachien* à plus de 10 000 copies à travers le territoire.

Quelques pistes d'action

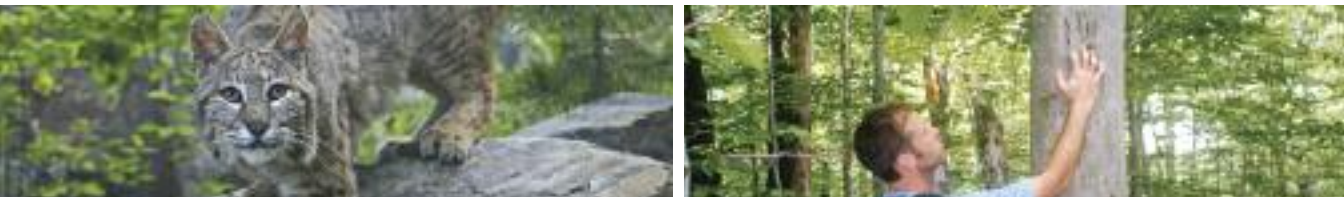
- > Organiser, à l'intention des propriétaires et du grand public, des séances d'information sur les habitats naturels et sur l'importance de préserver la biodiversité;
- > Développer des partenariats chercheurs/propriétaires pour des espèces spécifiques;
- > Pour plus d'impact, atteindre un public non-sensibilisé aux enjeux de protection de la biodiversité;
- > Faire connaître davantage les options et les implications légales et fiscales des projets de conservation.

Saviez-vous que...

le bulletin *Nouvelles du Corridor appalachien* est disponible en version électronique sur le site Internet du Corridor appalachien? Visitez www.apcor.ca pour consulter la dernière édition de cette publication ainsi que les numéros d'archives.

PROMOUVOIR

l'utilisation durable des ressources naturelles



Le Corridor appalachien participe activement au développement de la stratégie transfrontalière. Nous encourageons le développement durable et la conservation et en favorisons la promotion auprès des instances locales et régionales. Nous nous efforçons d'encourager la création de nouveaux programmes de subvention et de mesures fiscales incitatives pour la conservation et la gestion des aires protégées privées. Nos activités viennent également soutenir les démarches des autres organismes régionaux et nationaux en matière de conservation en terre privée.



Quelques réalisations

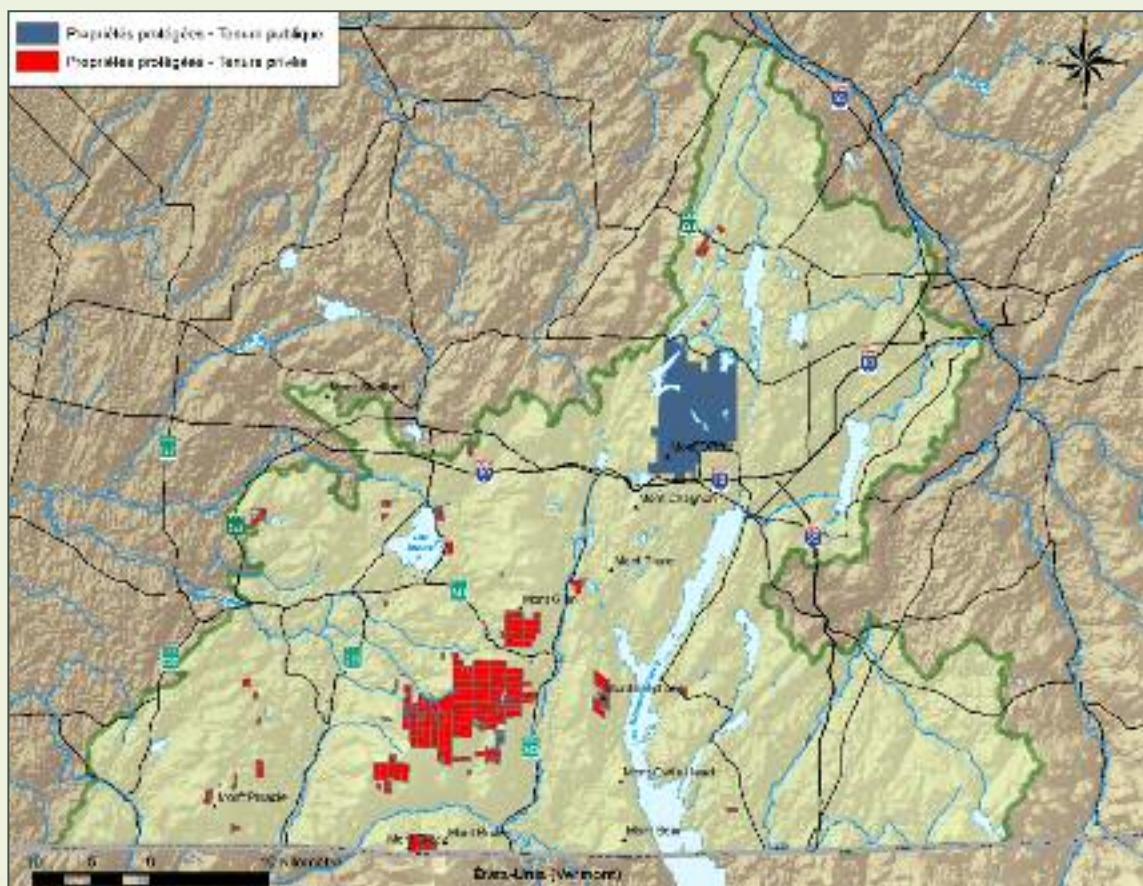
- > Collaboration avec les intervenants du domaine forestier sur des projets visant à faire valoir l'importance de concilier la conservation de la forêt et les différents usages qui lui sont associés;
- > Siège à la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire de l'Estrie;
- > Dépôt de mémoires sur des dossiers tels que le Parc National du Mont Orford, la réforme du régime forestier ou le schéma d'aménagement de la MRC Memphrémagog.

Quelques pistes d'action

- > Renforcer nos relations avec les instances régionales et municipales concernées, et intervenir auprès d'elles pour faciliter l'adoption de mesures concrètes et cohérentes avec le développement durable du territoire;
- > Explorer de nouvelles façons de faire en matière de conservation en terre privée et faire des démarches auprès des partenaires gouvernementaux;
- > Renforcer nos partenariats avec les autres organismes se consacrant à la protection de l'environnement sur le territoire, tels que les comités de gestion par bassin versant ou les Conseil régionaux de l'environnement.

AIRES PROTÉGÉES

sur le territoire du Corridor appalachien



Le Corridor appalachien est un organisme de conservation sans but lucratif qui met en œuvre une stratégie de conservation transfrontalière pour la protection d'un corridor naturel qui s'étend du Vermont jusqu'au nord du mont Orford. Plus précisément, ce territoire couvre la région naturelle des Montagnes vertes et la portion sud-ouest de la région naturelle des Plateaux et collines de l'Estrie.

Une approche innovatrice, inspirante et... efficace!

Corridor appalachien est fier de participer à la conservation des milieux naturels de la région des Appalaches du sud du Québec et de se démarquer au Québec par son modèle d'intervention et son approche novatrice et scientifique.

Corridor appalachien travaille conjointement avec 12 organismes locaux de conservation répartis sur son territoire et un organisme national. Ce partenariat permet d'atteindre un plus grand nombre de propriétaires susceptibles d'entreprendre une action de conservation et d'élargir la gamme de mécanismes de conservation disponibles.

Notre territoire est le théâtre de la plus grande concentration d'actions de conservation en terre privée au Québec et nous comptons partager notre expertise afin que des projets d'envergure comparable voient le jour ailleurs au Québec. Nous sommes heureux de pouvoir compter sur une participation collective et engagée!

Un grand merci à nos membres affiliés et à notre partenaire national :



Plan de conservation de patrimoine naturel 2010/2015

Conservation de la nature Canada



Fiducie foncière de la vallée Ruitier



Parc d'environnement
naturel de Sutton



SCCNRS
La Société de conservation du corridor
naturel de la rivière au Saumon

La Société de conservation du corridor
naturel de la rivière au Saumon



Fiducie foncière mont Pinnacle



Les Sentiers de l'Estrie



Association de conservation
de la nature de Stukely-Sud



Fiducie foncière
du marais Alderbrooke



Association de conservation
du mont Écho



Société de protection foncière
du lac Montjoie



Fondation Marécages
Memphremagog



Fondation des terres du lac Brome



Conservation des vallons
de la Serpentine



Corridor appalachien
277, Chemin Knowlton
Lac-Brome, Québec
J0E 1V0
450.242.1125
info@apcor.ca
www.apcor.ca

Numéro d'enregistrement d'organisme de bienfaisance : 85411 7488 RR0001

Crédit photos : © Corridor appalachien, sauf là où indiqué



Imprimé sur du papier 100% postconsommation fabriqué au Québec, certifié Écologo,
procédé sans chlore, FSC Recyclé et fabriqué à partir d'énergie biogaz.